	PROJET PÉDAGOGIQUE	E7-305-A

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

GAVISSE

<<De petites idées pour de grandes réalisations>>

ANNÉE	**2026–2027**
THÈME	**CULTURE**
SECTEUR	**ENFANT**



Carte d'identité **4**
Organisateur 4
Adresse du siège social 4
Implantation des sites 4
Préambule **5**
Intentions éducatives 5
Organisation multi-sites **6**
Objectifs généraux **7**
Objectifs spécifiques 7
Autonomie et responsabilités 7
Créativité et confiance en soi **8**
Bienveillance et respect mutuel 9
Découverte, imaginaire et créativité 9
Opérationnalité du projet et de l'action **10**
Organisation : public, période et horaires 10
Moyens et journée type **10**
Vie quotidienne : accueil du matin 11
Pause méridienne 11
Temps calmes et repos **13**
Accueil du soir et activités 13
Axes de travail et thématiques **14**
Soutien à la parentalité 14
Mieux vivre avec la planète 14
Qualité et sécurité de l'accueil 14
Orientations pédagogiques **16**
Thème annuel : « De petites idées pour de grandes réalisations » **16**
Activités encadrées et libres **17**
Activités improvisées **18**
Forfait 2 et découverte par la lecture **19**
Fêtes et traditions du monde 19
Calendrier prévisionnel des animations **19**
Programmation des petits 20
Programmation des grands 24
Grands jeux 28
Noël en famille 30
Fête du périscolaire : Gavisse en fête 30
Organisation de l'espace **31**
La structure 31
Espaces occasionnels 32
Lieux de prestation 32
Déplacements **33**
Déplacements à pied 33

Autres déplacements et consignes 34
Procédure d'hygiène 35
Mesures générales et lavage des mains 35
Réception et service des repas 36
Encadrement 38
Fonctions et rôles 38
Composition de l'équipe 40
Cadre et règles pédagogiques 40
Répartition de l'équipe 41
Réunions pédagogiques 42
Fonctionnement en multi-sites 43
Pauses 43
Évaluation des stagiaires BAFA/BAFD 43
Grille d'évaluation 43
Suivi sanitaire 47
Accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des troubles de santé 47
Accueil et sensibilisation de l'équipe 48
Informations médicales 48
Conditions d'accueil et moyens 49
Communication avec les familles et bilan 50
Évaluation du projet 51
Éléments et outils d'évaluation 52
Plan particulier de mise en sûreté 52
Plan sécurité canicule 52
Plan sécurité incendie 53
Consignes d'évacuation 54
Affiche, lutte et confinement de l'incendie 55
Plan sécurité accident nucléaire 57
Bons réflexes et recommandations 57
Plan sécurité alerte attentat 59
Émargement 61

	PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A

CARTE D'IDENTITE

I. ORGANISATEUR

L'association « Les Catt'Mômes » dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement d'enfants, développe ses actions dans le cadre de valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et de l'homme et en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion. Ces actions réunissent les conditions nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre éducatif, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

II. ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Association les Catt'Mômes
3, rue Jacqueline Auriol
57570 CATTENOM

III. IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère 8 sites sur le territoire communautaire de la CCCE en milieu rural sous le n° organisateur : 057ORG0355

N° déclaration	Adresse	Commune	Secteur
	Groupe scolaire « Michel de Montaigne », Allée du Bois	57570 BREISTROFF-LA-GRANDE	APS
	Foyer Socio-Culturel, Ecole J-M PELT, place des Baillis	57570 RODEMACK	APS-MR
	2 rue Paul Verlaine	57570 MONDORFF	APS
	Foyer Socio-Educatif, 5 rue de la Justice	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	APS
	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	APS-MR-ACM
	3 rue Jacqueline Auriol	57570 CATTENOM	ADOS-APS-ACM
	14 Rue de Metz	57570 FIXEM	APS
0570355AP000424	**Passage des écoliers 6 rue des ancien moulin**	**57570 GAVISSE**	**APS**
	3, place du Foyer	57570 BEYREN-LES-SIERCK	APS

PREAMBULE

Le projet pédagogique de l'association est la définition de l'orientation que nous souhaitons donner à nos actions, il fixe le cadre de notre organisation en lien avec le projet éducatif de la structure.

Celui-ci permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Notre projet pédagogique est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants, il sert de référence à l'ensemble de l'équipe tout au long de l'action.

Il est élaboré par le directeur de l'accueil en concertation avec les animateurs.

INTENTIONS EDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique,
- Faciliter la participation de parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des

ratios d'encadrement légaux.

	PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A

L'association « Les Catt'Mômes » coordonne 8 sites d'accueil de mineurs en milieu rural, au sein du territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs. Après étude du territoire, et pour répondre à une cohérence pédagogique de nos actions et projets, l'organisation en multi-sites sur les communes ayant un effectif réduit apparait pertinente.

Cette forme d'organisation rompt l'isolement des personnes exerçant sur un accueil à faible effectif et les intègre dans la dynamique d'une équipe éducative, en leur permettant de renouveler leur pratique professionnelle, de favoriser une vision intercommunale, de mutualiser le matériel pédagogique. La collaboration inter-sites offre une cohérence d'équipe et surtout apporte aux enfants accueillis au sein des diverses structures l'opportunité de pouvoir partager, rencontrer, découvrir de nouveaux camarades.

Notre association a fait le choix de proposer des actions pédagogiques et thématiques identiques dans l'objectif de proposer une équité des projets à l'ensemble des enfants accueillis au sein de nos structures. Afin de pouvoir réaliser cette démarche pédagogique il est plus que nécessaire de mutualiser le savoir-faire, les démarches pédagogiques de l'équipe d'animation ainsi que les moyens.

Un accueil de loisirs « multi-sites » est un accueil comportant plusieurs lieux d'activités qui sont ouverts en même temps, et qui relèvent d'une direction, d'un projet pédagogique et d'une équipe unique. Cette organisation nécessite une autre manière de travailler**,** étant donné l'éclatement de l'équipe et du public accueilli en différents lieux. Les échanges ainsi que les rencontres régulières de l'ensemble de l'équipe sont primordiaux pour conserver la cohérence dans le fonctionnement et les projets d'animation. Fonctionner en multi-sites présente également un certain nombre d'avantages : échanges entre enfants, rassemblement autour de projets, travail en commun…

Développer une réelle proximité avec les animateurs référents de chaque site est important. Leur nomination est réfléchie, ils sont les yeux et les oreilles du directeur. Ce dernier doit avoir une entière confiance en eux.

Le fonctionnement en multi-sites sera décliné dans les différentes parties du projet pédagogique.

OBJECTIFS GENERAUX

- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel
- Favoriser la citoyenneté, la prise d'initiative et la responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant
- Développer les axes « découverte », « imaginaire » et « créativité » de l'enfant en proposant des contenus pédagogiquement « ludiques ».
- Amener et encourager l'enfant à développer son autonomie.
- Encourager le parent et l'enfant à devenir des acteurs des temps d'accueil.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Favoriser l'autonomie, la prise d'initiatives et le sens des responsabilités

- Élaborer les règles de vie avec les enfants et les impliquer dans la vie quotidienne de l'accueil.
- Encourager les enfants à s'exprimer, à faire des choix, à prendre des décisions et à proposer des projets, afin de renforcer leur confiance en eux et leur capacité à agir de manière autonome.
- Mettre en place des routines et des responsabilités adaptées à leur âge : ranger leurs affaires, participer au débarrassage des repas et des goûters, préparer les activités et prendre soin du matériel.
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage des gestes simples du quotidien : fermer leur veste, faire leurs lacets, aller aux toilettes, se moucher, se laver les mains et manger seuls.
- Développer progressivement leur autonomie à chaque étape des activités, de la préparation au rangement.
- Favoriser la résolution autonome des problèmes en les encourageant à réfléchir, à rechercher des solutions et à prendre des décisions, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'un adulte.
- Constituer un repère rassurant pour les enfants, en restant disponible pour les écouter, les informer et les guider.
- Encourager l'entraide et la coopération entre les enfants de tous les âges.
- Observer et valoriser leurs efforts, leurs initiatives et leurs réussites, afin de renforcer leur confiance en leurs capacités et de les encourager à prendre des responsabilités.

Favoriser le développement de la créativité chez les enfants afin de renforcer leur confiance en eux et leur bien-être.

- Proposer des activités variées et adaptées aux intérêts de chaque enfant qui encouragent l'expression créative, telle que le dessin, la musique, la danse, la construction ou le jeu symbolique, pour stimuler leur imagination et leur confiance en leurs capacités.
- Créer un environnement stimulant et sécurisant où l'enfant se sent libre d'expérimenter, d'essayer de nouvelles choses et d'exprimer ses idées sans crainte de jugement, favorisant ainsi son bien-être et son développement personnel
- Favoriser l'autonomie dans la réalisation d'activités créatives en proposant des matériaux accessibles et en valorisant les initiatives personnelles, pour renforcer la confiance en soi et l'estime de soi.
- Organiser des temps d'échange et de partage où l'enfant peut présenter ses créations, exprimer ses idées et recevoir des retours positifs, contribuant à renforcer sa confiance et son sentiment d'appartenance.
- Observer et valoriser les progrès et efforts de chaque enfant dans ses activités créatives, en mettant en avant ses réussites pour favoriser son sentiment de compétence et son bien-être.

Favoriser un climat de bienveillance et de respect mutuel au sein du groupe, en encourageant les comportements d'écoute, d'entraide et de tolérance.

- Mettre en place des activités et des rituels d'écoute active où chaque enfant a l'opportunité de s'exprimer et d'être entendu, afin de développer sa capacité d'attention et de respect mutuel
- Encourager les comportements d'entraide et de coopération lors des activités collectives, en valorisant les gestes d'entraide et en proposant des projets collaboratifs qui renforcent la solidarité
- Instaurer des règles de vie commune basées sur le respect, la tolérance et la bienveillance, en impliquant les enfants dans leur élaboration pour qu'ils s'approprient ces valeurs
- Organiser des temps d'échange et de réflexion sur les émotions, la tolérance et le respect en renforçant ces attitudes par des encouragements et des retours constructifs, afin de favoriser leur répétition.

Développer la découverte, l'imaginaire et la créativité à travers des activités ludiques

- Permettre aux enfants d'apprendre et de découvrir tout en s'amusant.
- Proposer des activités pédagogiques variées et innovantes, en privilégiant une démarche écoresponsable, notamment par l'utilisation de matériaux de récupération.
- Adapter les activités à l'âge, aux besoins et aux capacités des enfants, afin de les rendre accessibles et compréhensibles pour tous.
- Encourager l'expression artistique, l'expérimentation et la création, en donnant aux enfants la possibilité d'imaginer, de tester et d'inventer.

- Favoriser la prise de parole des enfants et tenir compte de leurs idées et de leurs propositions.
- Aider chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe, dans le respect de sa personnalité et de celle des autres.
- Développer une communication régulière avec les parents afin de les informer et de les sensibiliser à la vie de l'accueil et aux projets proposés.
- Associer les parents à la vie de la structure en les invitant à participer à des animations ponctuelles et à des moments de partage.

	PROJET PEDAGOGIQUE	E7-305-A

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION

ORGANISATION

1. Public :

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés à Gavisse : école élémentaire Erckmann CHATRIAN

2. Période :

L'accueil périscolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, du mardi 1er septembre 2026 au vendredi 2 juillet 2027, hors jours fériés et fermetures du calendrier scolaire.

L'accueil des mercredis récréatifs se déroule à Cattenom

3. Horaires :

Les jours d'accueil sont les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

	Matin	Pause méridienne	1er Forfait	2e Forfait
Gavisse	7h15-8h15	11h45-13h30	16h00-17h45	17h45-18h15

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de l'enfant et pour répondre également à son attente.

I. MOYENS

1. Journée type

APS

Accueil du matin	Accueil échelonné des enfants Activités à l'intérieur et/ou à l'extérieur suivant le temps, de nombreux jeux sont à disposition sur les tables Rangement, appel Ecole.
Pause méridienne	Activités à l'extérieur ou intérieur suivant le temps Repas au périscolaire Activités extérieur ou intérieur suivant le temps avant le retour à l'école.
Accueil du soir Forfait 1	Appel des enfants Activités dirigées Goûter Départ échelonné des enfants Rangement.
Accueil du soir Forfait 2	Espace devoir en autonomie Appel des enfants, activités libres Départ échelonné des enfants Rangement.

Ces journées sont des journées types où l'enfant a la possibilité de se reposer ou de s'asseoir à tout moment. Les équipes d'animation respecteront ce besoin et s'y adaptera.

2. Vie quotidienne

a. Accueil du matin ;

Les enfants arriveront de manière échelonnée et seront accueillis dans les différentes salles d'activités. L'animateur leur proposera des activités calmes, comme la lecture ou les jeux de société. Chaque enfant sera libre de choisir son activité selon ses envies. Il pourra également jouer seul s'il le souhaite, avec les petites voitures, la dînette ou les poupées, par exemple. L'accueil du matin restera un temps calme, permettant à chacun de commencer sa journée tout en douceur.

b. Pause méridienne :

La pause méridienne est un temps qui doit être agréable et convivial, un temps de détente pour l'enfant.

Il faut **bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer** pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».

Pour cela, les animateurs aménagent l'espace et les différents temps de service pour les rendre fonctionnels et adaptés. Ils doivent faire preuve de cohésion, de cohérence et avoir un rôle éducatif. Les animateurs mangent à table avec les enfants.

Le temps du repas doit permettre l'apprentissage de l'autonomie (l'enfant peut distribuer le pain, aider au service et au débarrassage à table…).

Deux services sont mis en place afin de limiter le nombre d'enfants qui déjeunent en même temps.

Les temps autour du repas sont avant tout des **temps de détente** et de **libre épanouissement.**

Avant chaque repas, l'équipe d'animation s'assurera que :

- Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table pour des raisons d'hygiène et afin d'éviter les allers et venues durant le repas.
- Les enfants puissent s'installer à une table suivant leurs affinités, dans la mesure du

possible. Toutefois, l'animateur se verrait contraint de changer de table un enfant qui perturberait trop le bon déroulement du repas.

Au cours du repas l'animateur veillera à ce que chaque enfant :

- Ait au moins un apport conséquent au moment de la prise du repas.
- Goûte aux aliments qu'il ne connaît pas afin de lui faire éventuellement apprécier.
- Mange du pain en quantité adaptée
- Ne joue et ne gaspille pas la nourriture.

Après le repas, les enfants auront le choix de pratiquer :

- Des activités (jeux de société, lecture, dessin, chant, jeux de mimes...) afin qu'ils puissent se détendre et se divertir.
- La relaxation sur des tapis de sol, notamment pour les plus jeunes qui profiteront ainsi d'un temps calme, pendant que l'animateur leur racontera une histoire.
- Des jeux en plein air qui, par beau temps et selon la demande des enfants, restent privilégiés.

Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir-être, du soin et de l'hygiène. Chaque enfant prendra le temps de manger à son rythme.

Les enfants se serviront eux-mêmes sous forme de self, selon leurs goûts et leur faim. Toutefois, les animateurs veilleront à ce que chaque enfant prenne de tout, mange à sa faim et ne gaspille pas les aliments.

Les enfants seront également mis à contribution sur la base du volontariat pour la distribution du pain et du fromage.

Nous inviterons sans les forcer les enfants à goûter, en mettant un peu de chaque aliment dans les assiettes.

Nous mettrons tout en œuvre pour donner à l'enfant un repas de qualité, en quantité adaptée à ses besoins, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Le repas est le moment de faire découvrir à l'enfant des plats, des produits, des saveurs, des odeurs et des couleurs qu'il ne connaît pas ou qu'il n'a pas l'habitude de trouver dans son assiette.

À la fin du repas, les enfants participent au débarrassage. Ils rassemblent leurs assiettes, les verres et les couverts et participent au nettoyage de la salle.

En fonction du nombre d'enfants présents chaque jour, le temps du repas pourra être effectué en plusieurs services.

c. Temps calmes et repos :

Les enfants n'ayant pas toujours conscience de leur besoin de repos, des temps calmes sont proposés afin de respecter le rythme physiologique de chacun.

Groupe des 3/6 ans : Le temps de repos et de sommeil dont chaque enfant a besoin est variable d'un enfant à un autre, nous cherchons à mettre en place des solutions qui tiennent compte de ces différents besoins.

Après le repas, un coin calme dédié au repos est aménagé, réunissant les conditions de repos adéquates : attention relâchée, allongé confortablement, sans chaussures, couverture à disposition.

Les enfants profitent d'un temps de lecture des animatrices ou restent au calme selon leur besoin (écouter un conte, regarder un livre…)

Groupe de 6/12 ans : Pour ce groupe, le temps calme s'oriente vers un « temps libre » où l'enfant organise avec ou sans copain son activité : jeux de société, lecture, dessin…Le tout dans le calme.

d. Accueil du soir et après-midi :

Les enfants prendront le goûter. Une attention particulière sera portée tout au long de l'année à leur équilibre alimentaire, notamment à travers les goûters proposés. Nous privilégierons le pain accompagné de fromage ou de chocolat, ainsi que les céréales, les compotes et les fruits. Chaque enfant pourra choisir ce qu'il souhaite parmi les aliments proposés.

Des animations variées seront ensuite mises en place en fonction de l'âge des enfants. Les animateurs les prendront en charge selon leur groupe d'appartenance. Différents espaces adaptés à leurs besoins leur seront attribués afin de garantir un accueil favorable à leur bien-être. Plusieurs ateliers spécifiques leur seront également proposés.

L'équipe d'animation restera à l'écoute des enfants afin d'adapter et de diversifier les activités proposées. Pour cela, nous aménagerons différents espaces : un coin lecture, un coin dessin et coloriage, ainsi qu'un espace de jeux.

Comme lors de l'accueil du matin, les enfants pourront, dès que le temps le permettra, jouer sur le terrain multisports et profiter de l'espace vert. Depuis plusieurs années, l'association a également diversifié les jeux et le matériel proposés à l'extérieur : ballons, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses… Chacun pourra ainsi s'amuser librement selon ses envies.

Axes de Travail /Thématique

Axes de travail proposés par le conseil d'administration :

- **Soutien à la Parentalité**

Le soutien à la parentalité suppose de prendre en compte les représentations du rôle parental, les difficultés rencontrées et les besoins exprimés par les familles. Nous considérons les parents en difficulté comme des personnes à accompagner. Nous leur proposons de l'aide et du soutien, sans les culpabiliser. L'enfant est un individu à part entière qui mérite attention, écoute et respect. Les enfants ont des besoins qu'il s'agit de prendre en considération afin de favoriser un développement optimal à tous les niveaux : physique, cognitif, affectif et social. La parentalité apparaît comme un processus qui se développe et implique des compétences à acquérir. La valorisation de la parentalité reflète les transformations des modalités d'intervention sociale. L'enfant en souffrance ne doit pas être corrigé ou puni mais il doit être aidé et protégé.

- **Mieux vivre avec la Planète**

Retrouver le contact avec la nature, comprendre son fonctionnement et l'influence des activités humaines, s'initier aux techniques écologiques dont les enjeux individuels et collectifs sont une préoccupation quotidienne et concernent chacun. Les mentalités et les comportements doivent évoluer. Et si un vrai changement se produit, c'est surtout par les générations futures qu'il passera. L'éducation à l'environnement est un domaine de plus en plus sensible.

Nous avons un rôle de prévention. Nous souhaitons sensibiliser les enfants au respect de l'environnement dès leur plus jeune âge pour qu'ils deviennent des adultes respectueux et responsables.

- **La qualité – L'efficacité – L'excellence**

Proposer des activités encadrées par un personnel qualifié.

Pour l'enfant, fréquenter l'accueil périscolaire c'est passer d'un univers à un autre, de l'école à la famille ou de la famille à l'école. C'est un lieu de plus dans sa journée et un nouveau temps en collectivité. Les conditions d'accueil et l'aménagement des locaux sont donc des éléments très importants pour que ce moment d'accueil soit agréable et ne soit pas vécu comme trop long.

Cela passe par la formation des professionnels mais aussi le respect de la sécurité physique et psychique des mineurs dans l'organisation de la vie collective et lors de la pratique des diverses activités

<u>Objectifs généraux qui en découlent</u>

1. Développer les échanges
2. Permettre à l'enfant de devenir plus autonome et responsable.
3. Soutenir la motivation et la persévérance de l'enfant face aux difficultés.
4. Renforcer au travers d'activités le lien entre les familles et l'association
5. Encourager notre imagination en la transformant en création et en innovation

Les grands jeux :

Des grands jeux peuvent être proposés avant chaque période de vacances. L'esprit d'équipe sera favorisé. Les enfants seront plongés dans un monde imaginaire. Le jeu devra être introduit par une histoire comportant un but à atteindre en équipe (trouver le trésor, retrouver le père Noël disparu, sauver la planète…). Les animateurs seront déguisés afin de faciliter l'immersion des enfants. Il pourra y avoir un décor…

Les journées à thèmes :

Une fois par trimestre, l'équipe organisera un repas à thème sur chaque structure. Ces repas, surprises pour les enfants, leur permettent de vivre un moment exceptionnel, afin de les sortir de leur quotidien. Les structures seront décorées, l'équipe pédagogique déguisée et des animations en lien avec le thème du repas seront mises en place.

Les orientations pédagogiques retenues pour les activités durant l'année scolaire 2026-2027 sont les suivantes :

Elles s'articulent autour du thème **« De petites idées pour de grandes réalisations »**.

À travers ce thème, nous souhaitons encourager les enfants à exprimer leurs idées, à développer leur créativité et à prendre des initiatives. Chaque proposition, même simple, pourra constituer le point de départ d'un projet collectif. L'objectif est de permettre à chacun de contribuer, à sa manière, à des réalisations communes, tout en favorisant l'autonomie, la coopération et la confiance en soi.

L'implication des enfants dans la vie quotidienne du périscolaire de Gavisse sera recherchée, notamment dans l'élaboration des règles de vie, le choix des activités, l'organisation des espaces et la préparation des projets. Des temps d'échange leur permettront de partager leurs envies, de faire des propositions et de réfléchir ensemble aux moyens de les concrétiser. L'équipe d'animation les accompagnera à chaque étape, en valorisant leurs initiatives, leurs efforts et leurs progrès.

Les activités proposées permettront aux enfants de découvrir différentes formes de culture, de création et d'expression. Les projets artistiques, les découvertes, les jeux collectifs et les manifestations seront autant d'occasions de transformer leurs petites idées en réalisations concrètes. Une attention particulière sera portée à l'entraide, au respect des autres et à la participation de chacun, afin que tous puissent trouver leur place dans le groupe.

Les familles et les partenaires locaux pourront être associés aux projets et aux manifestations organisés au cours de l'année. Ces moments de partage permettront de valoriser les réalisations des enfants et de renforcer les liens entre le périscolaire, les parents et les acteurs du territoire. Les échanges avec les écoles permettront également de rechercher une complémentarité entre les projets scolaires et les activités périscolaires.

Des thématiques communes seront proposées aux enfants de maternelle et de l'élémentaire, avec des activités adaptées à leur âge, à leurs capacités et à leurs envies. Les projets d'animation prendront en compte leurs propositions ainsi que les objectifs de créativité, de

découverte, de solidarité et de plaisir. Chaque enfant restera libre de participer aux animations ou de privilégier un temps de jeu libre, de lecture ou de repos, dans le respect du groupe et des activités en cours.

Enfin, la collaboration au sein de l'équipe d'animation permettra d'assurer une cohérence dans les projets proposés. Le partage des idées, des compétences et des expériences de chacun enrichira les pratiques et favorisera la construction de projets communs. Ensemble, enfants et adultes donneront ainsi du sens au thème **« De petites idées pour de grandes réalisations »**, en faisant de chaque initiative une occasion d'apprendre, de créer et de grandir.

- Temps d'Accueil Périscolaire Forfait 1.

c. Activités encadrées

L'activité est choisie, proposée et mise en place par l'animateur. Les enfants doivent cependant pouvoir exprimer leur créativité, prendre du plaisir à jouer et à communiquer. Tout est mis en place pour que l'enfant puisse s'exprimer. Une activité peut être organisée (aménagement de l'espace, composition du groupe, choix du jeu ou de l'animation, préparation du matériel…) et pour autant laisser place à la créativité de l'enfant. Ces animations sont proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe pédagogique. Ces axes permettent de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants. Les activités encadrées sont adaptées au développement de l'enfant. La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet. Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité. Les activités manuelles, musicales et d'expression favoriseront l'imagination et la créativité de chaque enfant. Les jeux et activités sportives favoriseront le respect, la socialisation, la notion d'équipe, l'épanouissement et le plaisir. Les activités seront adaptées à l'âge et à la capacité du public.

Type d'activités et la nature

a. Activités libres

Le jeu libre répond au besoin de l'enfant de découvrir, d'apprendre et d'entrer en relation avec les autres. Il développe son autonomie, sa créativité et sa confiance en lui en lui permettant de faire ses propres choix. Dans un cadre sécurisant, l'enfant dispose d'une liberté d'initiative. Jouer avec les autres lui apprend à s'affirmer, à réguler ses émotions, à négocier et à créer des liens. Afin que l'enfant, en tant qu'individu, puisse profiter de moments propres à lui en fonction de ses besoins et de ses envies, différents espaces spécifiques sont aménagés par l'équipe pédagogique. Les espaces ainsi organisés représentent un repère pour l'enfant et permettent de le rassurer. Ces aménagements permettent à l'enfant d'évoluer en autonomie tout en restant sous la surveillance des

animateurs. Il est demandé aux animateurs lors de ces temps d'être bien positionnés dans l'espace de jeu afin de pouvoir intervenir facilement dès que cela s'avère utile.

Ces temps d'activités libres ont lieu les matins, durant la pause méridienne, lors du départ échelonné le soir ou à d'autres moments de la journée quand le besoin s'en fait sentir pour l'enfant. Les enfants peuvent dès que la météo le permet profiter des espaces verts en jouant à l'extérieur.

b. Activités improvisées

Les activités improvisées peuvent être des activités proposées par les enfants.

L'objectif est de permettre à l'enfant d'être acteur de sa journée, en respectant son rythme. Nous partons de l'enfant et de ses centres d'intérêt.

Le choix de l'activité nait d'un intérêt, d'un besoin. L'enfant est amené à faire des choix. L'animateur accompagne l'enfant dans ses choix et l'aide à organiser l'activité, notamment à rechercher le matériel nécessaire. Des temps d'échange sont organisés par les animateurs afin de recueillir les besoins et les envies des enfants. L'enfant peut exprimer ses souhaits et n'est pas obligé de participer à une activité déjà préparée. Il est possible pour un animateur de remplacer son activité prévue au planning, par une activité plus appropriée à la météo, au groupe d'enfants.

c. Activités encadrées

L'activité est choisie, proposée et mise en place par l'animateur. Les enfants doivent cependant pouvoir exprimer leur créativité, prendre du plaisir à jouer et à communiquer. Tout est mis en place pour que l'enfant puisse s'exprimer. Une activité peut être organisée (aménagement de l'espace, composition du groupe, choix du jeu ou de l'animation, préparation du matériel…) et pour autant laisser place à la créativité de l'enfant. Ces animations sont proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe pédagogique. Ces axes permettent de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants. Les activités encadrées sont adaptées au développement de l'enfant. La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet. Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité. Les activités manuelles, musicales et d'expression favoriseront l'imagination et la créativité de chaque enfant. Les jeux et activités sportives favoriseront le respect, la socialisation, la notion d'équipe, l'épanouissement et le plaisir. Les activités seront adaptées à l'âge et à la capacité du public.

× Temps périscolaire Forfait 2.

Les orientations pédagogiques, pour 2026/2027 sont :

- **Apprends-moi à jouer seul, à plusieurs.**

- **La Découverte par la lecture.**

Pour la dernière demi-heure ou le dernier quart d'heure, l'enfant sera encouragé à jouer à un jeu de société en autonomie, avec d'autres enfants, avec les animateurs. La lecture sera également fortement encouragée car elle suscite la curiosité des enfants. Nous ferons appel aux parents afin de pouvoir renouveler la bibliothèque / boîte à livres régulièrement.

Découvrir les fêtes et les traditions du monde au fil du calendrier

À Gavisse, les activités suivront les fêtes du calendrier tout au long de l'année. En lien avec le thème annuel « Culture », les enfants découvriront également des fêtes. À travers des histoires, des images, des musiques, des jeux et des créations, ils exploreront les coutumes, les décorations et les spécialités liées à ces célébrations. Ces découvertes favoriseront leur curiosité, leur ouverture aux autres et le respect des traditions et des croyances de chaque famille.

Calendrier Prévisionnel des animations :

- 1**er trimestre — À la découverte de l'imaginaire et de nos talents**
 Contes et histoires, activités créatives et colorées, jeux, danses et découverte des goûts.
- 2**e trimestre — À la découverte de soi, des autres et du monde**
 Défis sportifs, jeux coopératifs, créations collectives, voyages dans le temps et découverte d'autres cultures.
- 3**e trimestre — À la découverte de l'eau, de la nature et de l'aventure**
 Jeux en plein air, activités autour de la nature, camping imaginaire et journée sur le thème de la mer.

16h00 à 17h45 : **forfait 1**

— Programmation pédagogique des petits pour l'année scolaire 2026-2027

Jour et activités	**Septembre à décembre 2026**	**Janvier à mars 2027**	**Avril à juillet 2027**
	À la découverte de nos talents	Nos idées prennent vie	L'aventure au bout de nos idées
Lundi Sport et danse	Mon corps entre en scène .	Ensemble, relevons les défis !	Bouge au rythme de l'été !
Mardi Art, créativité et couleurs	Des couleurs plein les idées	L'art se met en mouvement	Les petits créateurs partent camper
Jeudi Culture et voyage dans les histoires	Il était une fois nos découvertes	Des histoires pour voyager dans le temps .	Un monde d'histoires à explorer .

Vendredi Itinérance ludique	Je découvre, je choisis, je joue	Nos jeux, nos règles, nos idées	L'aventure se joue ensemble

« De petites idées pour de grandes réalisations »

Tout au long de l'année, les petits seront invités à découvrir, à expérimenter et à réaliser des projets ensemble. Pour leur permettre de prendre progressivement une place active dans la vie du groupe. L'équipe proposera des consignes simples, des temps adaptés à leur attention et des expériences variées, en respectant leur rythme et leur besoin de jouer librement.

Premier trimestre — De septembre à décembre 2026 : « À la découverte de nos talents »

Durant cette période, les enfants apprendront à se connaître et à trouver leurs repères dans le groupe. Les activités leur permettront de découvrir leurs capacités, d'exprimer leurs goûts et de partager leurs premières réalisations.

Les lundis — Sport et danse : « Mon corps entre en scène »

Des jeux sportifs, des rondes et des danses permettront aux enfants de découvrir les possibilités de leur corps. Ils pourront sauter, ramper, s'équilibrer, imiter des mouvements et se déplacer au rythme de la musique.

Ces activités développeront la coordination, l'équilibre et l'orientation dans l'espace. L'équipe encouragera chacun à essayer à son rythme, en valorisant les efforts et le plaisir de participer. Les jeux collectifs permettront également d'apprendre à écouter une consigne, à attendre son tour et à respecter l'espace des autres.

Les mardis — Art, créativité et couleurs : « Des couleurs plein les idées »

Les enfants exploreront les couleurs, les matières et les outils à travers la peinture, le dessin, le collage et le modelage. Ils pourront mélanger, toucher, laisser des traces et choisir les éléments de leurs créations.

Ces expériences favoriseront la motricité fine, la découverte sensorielle et l'expression personnelle. L'équipe laissera une place aux essais et aux choix de chacun. Une fresque collective pourra réunir les productions pour montrer comment les petites contributions construisent une grande réalisation.

Les jeudis — Culture et voyage dans les histoires : « Il était une fois nos découvertes »

Des contes, des albums et des histoires permettront de découvrir des personnages et des univers variés. Les lectures pourront être accompagnées de marionnettes, d'images et de petits jeux de mime pour faciliter la compréhension.

Les enfants seront invités à nommer les personnages, à raconter un passage ou à imaginer la suite. Ces propositions développeront l'écoute, le vocabulaire et l'imagination, tout en ouvrant progressivement sur d'autres cultures.

Les vendredis — Itinérance ludique : « Je découvre, je choisis, je joue »

Différents espaces seront proposés : construction, jeux d'imitation, manipulation ou jeux calmes. Les enfants pourront circuler entre ces espaces et choisir leurs activités selon leurs envies, avec l'accompagnement de l'adulte.

Cette organisation favorisera l'autonomie, la prise d'initiatives et la découverte du matériel. L'équipe observera les intérêts des enfants pour faire évoluer les propositions et les accompagner dans leurs premières interactions : demander un objet, partager un espace et jouer à côté des autres ou avec eux.

Deuxième trimestre — De janvier à mars 2027 : « Nos idées prennent vie »

Les enfants seront encouragés à proposer davantage d'idées et à participer à des réalisations communes. Les activités renforceront leur confiance, leur capacité à faire des choix et leur plaisir de coopérer.

Les lundis — Sport et danse : « Ensemble, relevons les défis ! »

Des défis sportifs simples inviteront les enfants à agir ensemble : transporter des objets, réaliser un parcours à plusieurs ou atteindre un objectif commun. En danse, chacun pourra proposer un geste pour construire une courte chorégraphie collective.

Ces activités développeront l'entraide, l'écoute et la coordination. L'équipe adaptera les défis aux capacités de chacun et aidera les enfants à comprendre que plusieurs contributions peuvent permettre de réussir ensemble.

Les mardis — Art, créativité et couleurs : « L'art se met en mouvement »

Les enfants exploreront les liens entre les gestes et les créations artistiques. Ils pourront dessiner sur de grands supports, réaliser des silhouettes, représenter un mouvement ou créer des rubans et des accessoires pour la danse.

Ces propositions permettront de développer la conscience du corps, la précision des gestes et l'imagination. Les enfants pourront choisir des couleurs et des matériaux, puis expliquer leur création avec leurs mots ou en la montrant.

Les jeudis — Culture et voyage dans les histoires : « Des histoires pour voyager dans le temps »

À travers des récits illustrés et des jeux d'imitation, les enfants découvriront quelques repères simples entre autrefois et aujourd'hui. Ils pourront observer des images de vêtements, d'habitations ou d'objets et relever ce qui leur semble différent.

Des décors et des personnages leur permettront d'inventer de petites aventures. L'objectif sera d'éveiller leur curiosité et d'enrichir leur langage à travers des découvertes concrètes, adaptées à leur âge.

Les vendredis — Itinérance ludique : « Nos jeux, nos règles, nos idées »

Les espaces de jeux évolueront à partir des observations et des propositions des enfants. Ils pourront suggérer du matériel, imaginer un nouvel usage ou participer à l'aménagement d'un coin de jeu.

L'équipe les accompagnera dans l'apprentissage de règles simples : prendre soin du matériel, respecter le jeu d'un camarade et participer au rangement. Les jeux partagés permettront de développer la communication et de rechercher des solutions aux petits désaccords.

Troisième trimestre — D'avril à juillet 2027 : « L'aventure au bout de nos idées »

Cette dernière période permettra aux enfants de réinvestir leurs découvertes dans des projets autour de la nature, du camping et des voyages imaginaires. Ils seront encouragés à construire ensemble et à présenter leurs réalisations.

Les lundis — Sport et danse : « Bouge au rythme de l'été ! »

Des jeux en plein air, des parcours et des danses permettront aux enfants de se dépenser et d'explorer différents déplacements. Ils pourront franchir des obstacles adaptés, lancer vers une cible ou inventer une danse à partir de gestes connus.

Ces activités renforceront la coordination et la confiance dans leurs capacités. L'équipe alternera les temps de mouvement et de récupération, en tenant compte de la météo et des besoins de chacun.

Les mardis — Art, créativité et couleurs : « Les petits créateurs partent camping »

Les enfants réaliseront des créations autour de la nature et du camping : arbres, animaux, décorations ou éléments d'un campement imaginaire. Ils pourront assembler leurs productions pour aménager un univers collectif de vacances.

Ce projet développera la motricité fine, l'organisation et la coopération. Les enfants participeront aux choix du décor et découvriront comment leurs idées peuvent se compléter. Les activités seront également l'occasion d'aborder des gestes simples pour prendre soin de la nature.

Les jeudis — Culture et voyage dans les histoires : « Un monde d'histoires à explorer »

Des récits de différents pays permettront aux enfants de découvrir d'autres personnages, paysages et traditions. Des images, des comptines et des objets adaptés pourront accompagner les lectures et rendre les découvertes plus concrètes.

Une histoire collective pourra être créée à partir de leurs idées. Chaque enfant pourra contribuer par un mot, un dessin, un personnage ou un bruitage. Ce projet favorisera l'expression, l'écoute et le respect des propositions des autres.

Les vendredis — Itinérance ludique : « L'aventure se joue ensemble »

Les espaces de jeux inviteront les enfants à imaginer des aventures communes : construire un campement, préparer un voyage ou créer un village. Du matériel varié leur permettra de transformer les espaces et d'inventer leurs propres scénarios.

L'équipe soutiendra leurs initiatives et les aidera à partager les rôles et le matériel. Ces jeux favoriseront l'imagination, la coopération et la résolution de petits problèmes, tout en préservant la liberté de chacun de choisir son activité.

Accompagner et valoriser les progrès tout au long de l'année

L'équipe observera la participation, les initiatives, les interactions et l'autonomie des enfants pour adapter les activités. Des échanges courts, soutenus par des images ou des gestes, leur permettront de donner leur avis. Les créations et les projets pourront être présentés aux familles afin de valoriser les découvertes, les efforts et la contribution de chacun.

— Programmation pédagogique des élémentaires pour l'année scolaire 2026-2027

Jour et activités	**Septembre à décembre 2026**	**Janvier à mars 2027**	**Avril à juillet 2027**
	Nos différences, nos talents, notre équipe	**Ensemble, imaginons et construisons**	**Cap sur les découvertes et l'aventure**
Lundi Découverte des cultures, sport et esprit d'équipe	Un monde à découvrir ensemble	Les jeux nous font voyager	Les aventuriers du monde
Mardi Culture et palette des petits créateurs	Les couleurs du monde	Notre atelier des grandes idées	L'art prend la clé des champs
Jeudi Sport, esprit d'équipe et découverte des cultures	Une équipe, mille talents	Nos défis prennent forme	L'esprit d'équipe au grand air
Vendredi Itinérance ludique	À chacun son chemin de jeu	Inventons nos univers de jeux	Nos idées deviennent des aventures

« De petites idées pour de grandes réalisations »

Tout au long de l'année, les enfants seront associés au choix, à la préparation et à la réalisation des projets. Les activités leur permettront de découvrir différentes cultures, de développer leur créativité et de vivre des expériences collectives. L'équipe encouragera la prise d'initiatives, l'entraide et la responsabilité, en adaptant les propositions aux capacités et aux besoins de chacun.

Premier trimestre — De septembre à décembre 2026 : « Nos différences, nos talents, notre équipe »

Cette période permettra aux enfants de mieux se connaître et de construire une dynamique de groupe. Les découvertes culturelles, les jeux sportifs et les créations artistiques seront des supports pour reconnaître les talents de chacun et apprendre à coopérer.

Les lundis — Découverte des cultures, sport et esprit d'équipe : « Un monde à découvrir ensemble »

Ces découvertes développeront la curiosité, l'écoute et le respect des différences. L'équipe les accompagnera pour poser des questions, comparer les pratiques et découvrir la diversité des modes de vie au sein d'un même pays.

Les mardis — Culture et palette des petits créateurs : « Les couleurs du monde »

Les enfants découvriront des œuvres, des motifs et des techniques artistiques issus de différentes cultures. Ils pourront s'en inspirer pour expérimenter le dessin, la peinture, le collage ou l'assemblage et réaliser leurs propres créations.

Ces activités développeront la sensibilité artistique, la précision des gestes et l'expression personnelle. L'équipe présentera l'origine des œuvres utilisées et encouragera les enfants à expliquer leurs choix, à observer les productions des autres et à respecter des façons différentes de créer.

Les jeudis — Sport, esprit d'équipe et découverte des cultures : « Une équipe, mille talents »

Des jeux sportifs et coopératifs permettront à chaque enfant de contribuer à la réussite du groupe. Les activités mobiliseront différentes capacités : adresse, observation, rapidité, réflexion ou communication.

Les enfants apprendront à se répartir les rôles, à s'encourager et à élaborer des stratégies communes. L'équipe valorisera les efforts et les gestes d'entraide, tout en accompagnant la gestion de la victoire, de la défaite et des désaccords.

Les vendredis — Itinérance ludique : « À chacun son chemin de jeu »

Plusieurs espaces de jeux seront accessibles pour permettre aux enfants de choisir selon leurs envies : construction, jeux de société, imagination ou création. Ils pourront découvrir de nouvelles activités, jouer seuls ou rejoindre un groupe.

Cette organisation développera l'autonomie et la capacité à faire des choix. L'équipe accompagnera le partage du matériel, le respect des espaces et le rangement, tout en observant les intérêts des enfants pour adapter les propositions.

Deuxième trimestre — De janvier à mars 2027 : « Ensemble, imaginons et construisons »

Durant cette période, les enfants prendront davantage part à l'organisation des activités. Ils seront invités à transformer leurs idées en projets, à anticiper les étapes nécessaires et à rechercher des solutions ensemble.

Les lundis — Découverte des cultures, sport et esprit d'équipe : « Les jeux nous font voyager »

Ces activités favoriseront la compréhension des consignes, la réflexion stratégique et la coopération. Les enfants pourront comparer les jeux et présenter une règle à leurs camarades, développant ainsi leur expression orale et leur confiance en eux.

Les mardis — Culture et palette des petits créateurs : « Notre atelier des grandes idées »

Les enfants expérimenteront différentes techniques pour concevoir une réalisation collective. Ils pourront proposer des idées, dessiner des esquisses, choisir des matériaux et répartir les tâches nécessaires.

L'équipe les accompagnera pour construire un projet commun, ajuster leurs choix et résoudre les difficultés rencontrées. Ces activités renforceront la créativité, la persévérance et la coopération. Des temps d'échange permettront de suivre l'avancement et de reconnaître la contribution de chacun.

Les jeudis — Sport, esprit d'équipe et découverte des cultures : « Nos défis prennent forme »

Les enfants seront encouragés à imaginer des défis sportifs et à participer à l'organisation de rencontres. Avec l'aide de l'équipe, ils pourront choisir les épreuves, préparer le matériel, définir des règles et tester leurs propositions.

Ce travail développera l'organisation, la prise d'initiatives et le sens des responsabilités. Les échanges permettront de réfléchir à des règles équitables et à des adaptations pour que chacun puisse participer. Les rôles pourront tourner : joueur, arbitre accompagné, responsable du matériel ou présentateur d'une épreuve.

Les vendredis — Itinérance ludique : « Inventons nos univers de jeux »

Les enfants pourront proposer des aménagements, inventer des scénarios et fabriquer des jeux pour enrichir les espaces. Ils seront invités à tester leurs créations avec leurs camarades et à les améliorer à partir de leurs retours.

Ces projets développeront l'imagination, la logique et la capacité à expliquer une idée. L'équipe encouragera la recherche de solutions communes, notamment pour partager les espaces, rendre les règles compréhensibles et prendre soin des réalisations.

Troisième trimestre — D'avril à juillet 2027 : « Cap sur les découvertes et l'aventure »

Cette dernière période permettra de réinvestir les compétences acquises dans des projets autour de la nature, des jeux en plein air et du camping. Les enfants seront encouragés à prendre des responsabilités et à mobiliser leurs idées pour construire des aventures collectives.

Les lundis — Découverte des cultures, sport et esprit d'équipe : « Les aventuriers du monde »

Ces propositions développeront l'autonomie, l'anticipation et l'entraide. L'équipe les accompagnera dans la préparation des activités et dans l'apprentissage de gestes simples pour respecter l'environnement et les espaces partagés.

Les mardis — Culture et palette des petits créateurs : « L'art prend la clé des champs »

Les enfants créeront à partir d'éléments naturels et de matériaux de récupération propres. Ils pourront composer des œuvres éphémères, fabriquer des décorations ou réaliser des éléments pour l'univers du camping.

Ces activités développeront le sens de l'observation, l'imagination et la capacité à composer avec les ressources disponibles. La collecte sera l'occasion d'apprendre à préserver les lieux, en privilégiant les éléments déjà tombés au sol et en respectant les êtres vivants. Les réalisations collectives permettront de coordonner les idées et les contributions.

Les jeudis — Sport, esprit d'équipe et découverte des cultures : « L'esprit d'équipe au grand air »

Des parcours, des jeux d'orientation et des défis collectifs permettront aux enfants de se repérer, de communiquer et de prendre des décisions ensemble. Ils pourront suivre un plan simple, résoudre des énigmes ou organiser une stratégie pour accomplir une mission.

Ces activités renforceront l'observation, la coordination et la coopération. L'équipe définira clairement les limites de l'espace de jeu et adaptera les épreuves aux capacités de chacun. Les enfants seront encouragés à rester attentifs à leurs camarades et à solliciter de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.

Les vendredis — Itinérance ludique : « Nos idées deviennent des aventures »

Les enfants feront évoluer les espaces de jeux grâce à leurs créations. Ils pourront construire un campement imaginaire, inventer une mission ou proposer une aventure avec des rôles et des règles définis ensemble.

L’équipe soutiendra leurs initiatives et les accompagnera dans la négociation, le partage des responsabilités et la résolution des désaccords. Ces temps favoriseront l’autonomie et le plaisir de jouer ensemble, tout en laissant à chacun la possibilité de choisir son activité.

Le vendredi 2 avril 2027, une journée sportive commune aux sites de Gavisse, Fixem et Beyren réunira les enfants et les animatrices en tenue sportive autour de jeux favorisant la motricité, l’entraide, le respect des règles et l’esprit d’équipe.

En juin 2027 — Journée camping sur le thème de la mer à Gavisse

Les petits et les grands participeront à une journée camping sur le thème de la mer, mêlant découverte de la vie en plein air et exploration de l’univers marin. Décorations marines, aménagement d’un campement symbolique, jeux, défis collectifs, histoires et créations permettront de développer leur imaginaire, leur autonomie et leur esprit de coopération. Chacun contribuera selon son âge et ses capacités, et les grands seront encouragés à aider les petits lors de certaines activités, sous la supervision de l’équipe d’animation.

• Septembre à octobre 2026 – Semaine du goût et grand jeu :

La semaine précédant les vacances d’automne sera consacrée aux saveurs, aux aliments et aux cultures culinaires. À travers des ateliers sensoriels, des activités ludiques et des échanges, les enfants pourront observer, sentir, toucher et, s’ils le souhaitent, goûter différents aliments. Chaque enfant sera invité à exprimer ses goûts et ses ressentis, dans le respect des préférences de chacun et sans obligation de goûter. La semaine se terminera par un grand jeu réunissant les petits et les grands, favorisant la coopération, l’entraide et le partage. Elle se terminera par un grand jeu réunissant les petits et les grands. Et le vendredi, 16 octobre après midi déguisement halloween plus goûter spécial.

• **Apports pour l’enfant :** éveiller les cinq sens et découvrir de nouvelles saveurs, sans obligation de goûter.

Ce projet permettra d’éveiller les cinq sens, de développer la curiosité et d’encourager la découverte de nouvelles saveurs. Les enfants enrichiront leur vocabulaire en apprenant à décrire les odeurs, les textures, les couleurs et les sensations. Ils pourront gagner en confiance en exprimant leurs préférences et en faisant leurs propres choix. Les ateliers et le grand jeu contribueront également à développer l’autonomie, l’écoute, la coopération et le plaisir de participer à une activité collective.

Semaine des droits de l'enfants :

La Semaine des droits de l'enfant est un temps fort de sensibilisation consacrée à la promotion et à la défense des droits des enfants. Organisée autour de la Convention internationale des droits de l'enfant, elle permet aux jeunes et aux adultes de mieux connaître les droits fondamentaux tels que le droit à l'éducation, à la santé, à la protection, à l'expression et au respect. À travers des ateliers, des échanges, des activités ludiques et pédagogiques, cette semaine encourage chacun à réfléchir à l'importance de garantir à tous les enfants un environnement sûr, bienveillant et favorable à leur épanouissement. Elle constitue également une occasion de renforcer les valeurs de solidarité, d'égalité et de citoyenneté.

- **Projets enfants-parents**

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration et l'équipe pédagogique souhaitent créer des moments privilégiés de rencontre entre les enfants, leurs parents et l'équipe d'animation. Les manifestations permettent aux enfants de présenter leurs réalisations, de partager une activité avec leur famille et de valoriser leurs idées et leurs compétences dans une ambiance conviviale.

Projet Noël en famille

À l'occasion de la fête de Noël, organisée en décembre, les enfants, leurs familles et l'équipe d'animation seront invités à partager une soirée chaleureuse et conviviale, placée sous le signe de la créativité et du partage. Petits et grands pourront participer ensemble à des jeux et à des ateliers créatifs, notamment pour réaliser des décorations de Noël. Un décor festif permettra d'immortaliser ce moment, et chacun pourra laisser un petit mot pour partager ses impressions, ses idées ou ses encouragements. Cette rencontre valorisera la participation des enfants, favorisera l'entraide et renforcera les liens entre les familles et l'équipe. Chacun pourra repartir avec sa réalisation et de jolis souvenirs. D'autres temps forts seront également proposés.

Fête du périscolaire (Gavisse en fête)

En juin 2027,

Cette kermesse familiale clôturera l'année scolaire au périscolaire de Gavisse dans une ambiance festive et conviviale. Elle réunira les enfants, leurs familles et l'équipe d'animation pour valoriser les réalisations de l'année et partager un dernier moment ensemble avant les vacances d'été. Les activités proposées, accessibles et adaptées à l'âge et aux besoins de chacun, permettront de participer librement et à son rythme, tout en développant l'adresse, la précision, la concentration et la coordination motrice. Elles encourageront également le partage, la coopération, l'entraide, le respect des règles, l'attente de son tour et le fair-play. Les enfants seront invités à prendre une place active dans la fête et à partager ces moments de jeu avec leurs proches. Cette rencontre renforcera les liens entre les enfants, les parents et les professionnels en favorisant les échanges dans un cadre détendu. Des réunions d'équipe régulières le mardi après-midi permettront de préparer les activités, de prévoir le matériel et d'organiser le déroulement de la fête, tout en favorisant la cohésion de l'équipe.

Mobilisation en fonction des opportunités

Participation aux animations, projets mis en œuvre par nos partenaires (Ligue de l'enseignement, Centres sociaux, associations locales organisant des accueils collectifs de mineurs…).

Les projets ne sont pas exhaustifs, ils pourront être complétés tout au long de l'année.

III. ORGANISATION DE L'ESPACE

1. La structure :

SITE	AMENAGEMENT INTERIEUR	AMENAGEMENT EXTERIEUR
Gavisse	Rez-de-chaussée : - Une grande salle principale au RDC (lieu de repas), de jeux (présence d'un extincteur, deux sorties extérieures), - Un espace toilette (trois toilettes adultes), - Espace cuisine (un espace lave-vaisselle, armoires / un espace bain-marie, un four, réfrigérateur, armoires, un extincteur et deux sorties extérieures). Etage : - Un bureau (coordinatrice), - Un bureau (animateurs), - Un vestiaire, - Un espace toilette (quatre toilettes maternelles, une toilette adulte, une toilette handicapée, une douche), - Une salle primaire d'activités, - Une salle maternelle d'activités, - Une salle coin calme/ lecture, - Une salle lego, - Une salle de motricité.	- un espace vert clos

Gavisse : salle d'activités (étage)

Salle de restauration (Rez-de-chaussée)

2. Espaces occasionnels :

	Lieux	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
Gavisse	Ecole Erckmann CHATRIAN	Ecole élémentaire disposant d'une cour de récréation fermée.	Les animateurs doivent préciser sur le cahier de sortie, se trouvant dans le bureau de la coordinatrice, le circuit emprunté pour se rendre au sein de l'espace occasionnel. Vérifier que toutes les portes sont closes avant de permettre aux enfants de jouer librement. Rappeler les règles de sécurité. Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice
	Salle Roland PARMENTIER à Gavisse	Salle des fêtes disposant d'une grande Salle avec toilettes (Hommes et femmes), Une cuisine ainsi qu'un stade de foot entièrement clos.	
	Gymnase	Etablir des règles de sécurité et des consignes, respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	

3 Structures ou lieux lors d'une prestation :

Salle Roland PARMENTIER à Gavisse	Etablir des règles de sécurité et des consignes, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la coordinatrice
Gymnase à Gavisse		

IV. DEPLACEMENT

1. A pieds :

→ Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.
→ Les enfants se rangent deux par deux.
→ Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.
→ L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.
→ L'animateur compte les enfants pour s'assurer que le nombre d'enfants présents
→ Est bien le même que le nombre d'enfants inscrits sur la liste de pointage.

→ Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin. Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.
→ Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.
→ Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.
→ Pour la traversée de la chaussée, les animateurs doivent couper la route en se plaçant au milieu les bras écartés et face à la route.
→ Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.
→ Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeu, piscine, etc…).
→ S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.
→ Lors des trajets cantine, les fiches sanitaires de liaison restent à disposition dans le lieu de rangement habituel.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

2. Véhicule :

Disposition générale :

Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs doivent vérifier le document « organisation des trajets » qui est affiché.

Lors de sortie de la structure, ne pas oublier :

→ Les fiches sanitaires,
→ Une trousse de secours,
→ La liste des enfants,
→ Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU…).

Trajet en véhicule de l'association :

→ Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise à la coordinatrice qui se trouve sur le lieu concerné. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.
→ S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement à la coordinatrice.
→ Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gants.
→ Vérifier que le matériel transporté soit rangé dans le coffre. Il est important qu'il ne bouge pas lors du transport. Aucun objet ne doit se trouver au-dessus du tableau de bord, de façon à ne pas encombrer la vue du chauffeur.

→ Prendre soin d'installer les enfants les plus petits en taille sur les rehausseurs

Prévus à cet effet (poids maxi. De 35kg).

→ Placer uniquement les enfants les plus grands en taille et non en âge à l'avant, à partir du moment où il n'y a plus de place à l'arrière.
→ Mettre 8 enfants maximum dans les véhicules.
→ Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).
→ Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.
→ Aider les plus petits à monter ou à descendre.
→ En cas d'accident, les animateurs trouveront le constat à l'amiable dans la boite à gant. Ils doivent agir dans l'ordre suivant :
→ Se munir du gilet de signalisation
→ Placer le triangle de signalisation 50 m avant le véhicule.
→ Mettre les enfants en sécurité soit derrière la glissière de sécurité s'il y en a une.
→ Prévenir les secours, s'il y a lieu
→ Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.

Que doit faire l'association le cas échéant :

→ Dépêcher un véhicule avec deux animateurs dedans.
→ Prévenir une dépanneuse.
→ Faire la liste exacte des enfants à bord du véhicule.

Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu

PROCEDURE HYGIENE

Mesure d'Hygiène en règle générale :

→ Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,
→ Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,
→ Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,
→ Ne pas porter des bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,
→ Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,
→ Mettre un tablier propre lors de la réception,
→ Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,
→ Ne pas fumer au poste de travail,

→ Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,

→ Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,

→ Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,

→ Vider les bains-marie tous les jours,

→ Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement E3-102,

→ Nettoyer le réfrigérateur mensuellement et le notifier sur -E3-102 l'enregistrement sera conservé par les coordinatrices de site, sans limites aucunes,

→ Prévenir en urgence la Direction si la température du réfrigérateur dépasse 4°.

Le nettoyage des mains :

Comment se nettoyer les mains correctement ?

→ A défaut de lavabo à commande, ne pas refermer le robinet avec les mains nettoyées, mais en protégeant la main par une serviette à usage unique,

→ Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,

Quand faut-il se nettoyer les mains ?

→ Avant de commencer le service,

→ Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),

→ Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc…),

→ Après avoir éternué ou toussé.

Réception des repas : (pour les personnes concernées)

Avant la réception

1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2H00 avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain marie, une fois par mois (70°),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et un ~~m~~masque.

REMARQUE : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

Pendant la réception

REMARQUE : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air)

.

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids (maximum 4°) et les mettre directement dans le réfrigérateur (sans le cartonnage),
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°) mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°), mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Si les températures sont supérieures à 3° pour le froid et inférieures à 63° pour le chaud, il faut :

 - Refuser les aliments,
 - Mettre en place le repas de substitution,
 - Remplir une fiche d'amélioration E2-301.

Le service des repas

Pendant le service

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids 4° et servir aussitôt,
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de63°),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de63°),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

Cf. : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).

ENCADREMENT

FONCTION ET ROLE

Directrice générale :

- → Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
- → Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation…),
- → Gestion financière de l'ensemble de la structure,
- → Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (Techniques, financières, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des secteurs,
- → Rencontres régulières avec les partenaires afin d'assurer un suivi : pédagogique, financier, coordination,
- → Veille réglementaire auprès des administrateurs et équipe pédagogique,
- → Mise en place de formations internes répondant aux attentes du territoire et nos objectifs.
- → Participation au développement local,
- → Développement des actions à destination du public jeunes, Participation aux réunions mensuelles organisées par la CCCE,
- → Développement des projets avec les autres associations locales.

Directrice multi-site :

- → Responsable de la mise en place du projet de l'association,
- → Garant du respect du projet pédagogique et éducatif,
- → Lien avec le conseil d'administration,
- → Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité…),
- → Gestion administrative et financière de l'association,
- → Gestion du personnel / management / formation,
- → Coordination des activités,
- → Responsabilisation de l'animateur face à son travail, Encadrement et gestion des animateurs.

Animateur responsable de site en cas d'absence de la directrice :

- → Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
- → Construire une relation de qualité avec les mineurs, avec l'extérieur (parents, professeur des écoles, …),
- → Lien avec la directrice,
- → Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- → Accompagner les mineurs dans la réalisation des leurs projets,
- → Respect de la courbe d'activité,
- → Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- → Encadrement d'un groupe,
- → Restitution / fiche action, bilan.

Animateur :

→ Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
→ Construire une relation de qualité avec les mineurs,
→ Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
→ Accompagner les mineurs dans la réalisation des leurs projets,
→ Respect de la courbe d'activité,
→ Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
→ Encadrement d'un groupe,
→ Restitution / fiche action, bilan.

Auprès des enfants :

→ Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
→ Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
→ Il sait accepter le refus ; solliciter sans forcer.
→ Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
→ Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
→ Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
→ Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
→ Il fait attention au langage envers l'enfant, la façon de lui parler, de lui présenter les choses Il ne doit pas crier
→ Il doit montrer l'exemple : ne doit pas manger différemment et à table avec lui, ne pas dire devant l'enfant que ce n'est pas bon.
→ Il fait part à la coordinatrice des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
→ Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
→ Le "NON" doit être expliqué et justifié
→ C'est la compétence qui donne l'autorité ; un animateur compétent c'est :
→ Un animateur qui propose de vrais jeux
→ Un animateur qui chante de jolis chants
→ Un animateur qui propose de véritables activités auxquelles il a réfléchi

Avec ses collègues

→ Il respecte ses collègues.
→ Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
→ Il participe aux réunions de préparation.
→ Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
→ Il travaille en collaboration avec la coordinatrice.
→ Il respecte le travail de l'autre (prestataires de service, personnel de service, chauffeur du bus, etc.…)

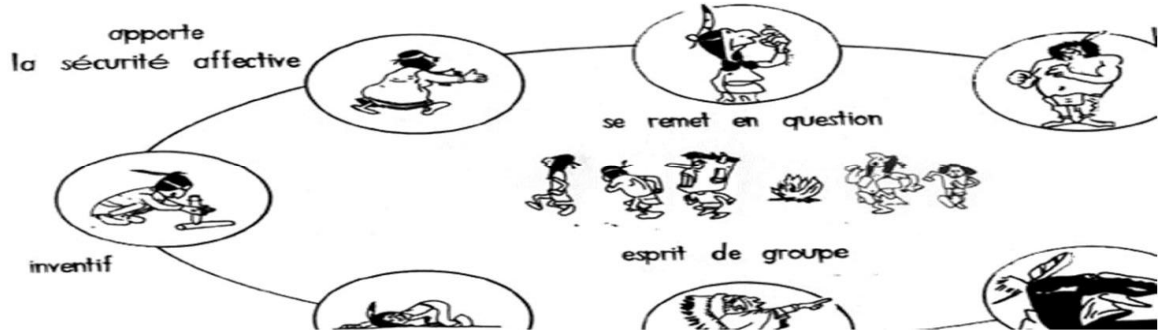
Avec les parents

→ Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
→ Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.
→ Il n'y a pas de familiarité avec les parents
→ Il ne discute pas des problèmes de l'enfant sans en avertir au préalable la coordinatrice et ceci en particulier.

L'animateur doit être partie prenante du projet pédagogique. Tous les moments sont des moments d'activités auxquels il faut accorder la même importance. Nous devons être à la hauteur de la confiance qui nous est accordé par les parents.

En conclusion : L'animateur …

Être animateur : c'est partager l'enthousiasme des enfants tout au long de la journée. L'enfant est en temps de loisirs, l'animateur travaille avec le sourire, il est d'une grande disponibilité.



II. COMPOSITION

SITE	NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
Gavisse	VAJS	Grégory	Coordinatrice multisite Fixem/ Beyren : tuteur	MASTER MEEF
	BOUKEFOUSSA	Nabila	Chargée de site	BAFA – CAP Petite Enfance – BAFD en cours
	VOSGIEN	Carine	Animatrice	Non qualifier
	TOUSSAINT	Ghislaine	Animatrice	BAFA
	PEDRAZZANI	Lylia	Animatrice	BAFA
	GENDT	Mélissa	Animatrice	BAFA stagiaire
	POËTTE	Anne charlotte	Animatrice	CAP Petite enfance
	LAHDACHI	Farah	Animatrice	BAFA
	BARTHEL	Sarah	Animatrice	BAFA
	MADERT	Andrée	Animatrice volante	BAFA
	REMY	Michle	Animatrice volante	BAFA
	KANDEL	Guillaume	Animateur volant	BAFA

III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des structures. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route…) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

- Aux enfants :
 - De se sentir en sécurité,
 - De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
 - De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable.

- A l'équipe d'encadrement :
 - De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
 - D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
 - D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

- **La démarche à suivre en cas de non-respect d'une règle :**
 - Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
 - Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
 - Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),
 - Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.
- **Ne pas faire ou dire :**
 - Crier fort, puis très fort, puis très fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),
 - Ne dîtes pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous- mêmes respecter les règles),
 - Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
 - N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
 - Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

- **Toute l'équipe devra :**
 - Savoir être patiente, écouter, expliquer…
 - Être responsable
 - Prendre des initiatives
 - Veiller à la sécurité

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi, la morale…). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de liberté pour tous.

IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchie et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et l'âge des enfants.

Rappel :

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
AL/MR	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12
APS	1 animateur pour 10	1 animateur pour 14

V. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES

Afin que l'équipe pédagogique puisse organiser son travail, deux réunions d'équipe ont eu lieu le 27 août 2026 9h à 13h et le 1 septembre de 14h30 à 15h45 afin d'organiser et d'évoquer le projet pédagogique. Lors de ces rencontres, les points suivants ont été évoqués

:

- Le projet pédagogique,
- Les thématiques,
- La répartition des animatrices,
- Les activités,
- Travailler ensemble sur les animations et projets d'activités, d'évoquer les dates importantes de l'année : grand jeu, sortie, journée famille. La réunion est un moment d'échange.

Une réunion de rentrée a eu lieu le vendredi 28 août 9h 12h30 tous les salarier des sites et de l'ensemble de l'association êtes réunis pour préparer l'année 2026-2027

De plus, une réunion d'équipe rassemblera les animatrices une semaine par mois (les mardis), afin de coordonner les différents temps d'animation, d'évoquer les problèmes rencontrés face à un enfant, faire le bilan des semaines, de mettre en commun des expériences et de transmettre les informations liées aux salariés. Les réunions se dérouleront en alternance sur les quatre sites.

Les réunions servent de lieu de formation des animateurs. Elles permettent également d'envisager certains aménagements. L'objectif principal des réunions quotidiennes est la coordination des animations et la mise en commun des expériences. Evoquer les problèmes rencontrés face à un enfant, à une activité ; l'équipe d'encadrement essayera de déterminer l'origine et d'apporter une solution.

Les réunions servent de lieu de formation des animateurs. Elles permettent également d'organiser les activités et d'envisager certains aménagements.

Elles sont très importantes car elles donnent la possibilité à chacun de s'exprimer.

Il ne faut en aucun cas que les relations au sein de l'équipe ou avec les enfants ne se détériorent. Le fait de ne pas évoquer ce qui ne va pas, peut perturber une ambiance et le travail « Il ne faut pas remettre à demain ce que l'on peut faire ou dire tout de suite ».

Une réunion trimestrielle est organisée tous les trois mois. Celle-ci permet de faire le bilan du trimestre passé et d'organiser le projet d'activité du trimestre suivant. Elles se dérouleront en alternance sur les quatre sites.

VI. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE EN MULTI-SITE

* **Coordination** : le coordinateur se consacrera exclusivement à ses fonctions de coordination et de suivi des différents sites, en assurant une présence régulière au sein de chaque site (Lundi : Gavisse, Mardi et jeudi : Beyren-Lès-Sierck, Vendredi : Fixem). Il doit être constamment joignable et disponible en cas de sollicitation de la part d'une équipe d'animation de l'un des sites.

* **Charger de site** : elle sera le référente, le lien entre le site et le coordinateur. Il est garant du bon fonctionnement du projet pédagogique en son absence. Elle est responsable et dispose d'une grande expérience en animation. Son rôle et l'équivalons d'un adjoint sur site.

* **Equipe d'animation** : celle-ci doit se réunir très régulièrement afin de conserver une cohésion de fonctionnement entre les sites. Les mardis après-midi seront consacrés à ces temps de travail.

* **Réunions d'équipe** : elles réuniront l'ensemble de l'équipe un mardi après-midi par mois. Elles seront un lieu d'échange entre tous.

* **Bilans trimestriels** : ils feront l'objet d'une réunion spécifique avec l'ensemble de l'équipe. Des spécificités par site seront ajoutées.

* **Fête annuelle du périscolaire** : comme chaque année, les Catt'Mômes proposent une fête de fin d'année où parents et enfants sont invités.

VII. PAUSES

Des temps de pauses seront planifiés suivant le chapitre V article 1.3.1 de la Convention Collective Nationale des acteurs du lien social et familial.

VIII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA

1. Déroulement

→ En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des attentes et des objectifs fixés par la Direction.

→ Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique, l'équipe de direction.

→ En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.

→ En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses remarques.

Grille d'évaluation

EVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
I = Insuffisant M = Moyen B =N Bie				
LE SAVOIR-ETRE				
Développer mes capacités d'écoute				
Être présent et disponible				

Être empathique, ouvert			
Être dynamique et moteur			
Être organisé, gérer mon rythme			
Faciliter le travail pris en charge par les autres			
M'exprimer de façon audible			
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements			
Prendre de la distance pour communiquer			
LE SAVOIR			
Connaître la législation et les obligations			
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant			
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe			
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique			
Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer			
Identifier les partenaires			
LE SAVOIR-FAIRE			
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation			
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs			
Elaborer des objectifs pédagogiques			

Rédiger un projet pédagogique			
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant			
Prendre des décisions et les argumenter			
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité			
Recruter			
Manager			
Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail			

Evaluer des actions, un projet					
APTITUDES					
Etre initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique					
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation					
Etre garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs					
Etre garant de la communication interne et externe					
Etre garant de la gestion budgétaire et administrative					
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression					
Ne doit pas avoir de comportement et/ou d' Attitudes					
Non admis par la loi Française et de l'éventuel pays d'accueil					
Non respectueux des autres personnes					
Non respectueux des locaux et du matériel					
Pouvant mettre en danger physique et/ou moral les autres acteurs du centre					
Pouvant le mettre personnellement en danger physique					
Ne doit pas avoir de discours					
Non admis par la législation Française					

Ne respectant pas les autres acteurs du centre					
Traduisant des conceptions pédagogiques, modes de relation et d'organisation non respectueux des personnes et en particulier des enfants et des jeunes					

EVALUATION BAFA	1	2	3	4	5	Observations
1 Très satisfaisant 2 Satisfaisant 3 Moyen 4 Insatisfaisant					5 Très insatisfaisant	
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						

Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc…)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement à la préparation et/ou réunion						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
L'activité						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques						
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Anticipe et prépare ses activités						
S'implique dans l'activité						
Sait créer un « imaginaire »						
Sait gérer un temps calme						
Sait gérer un temps de repas						
Sait gérer un temps d'activité						
Sait gérer un temps de voyage						
Sait gérer un temps d'accueil						
Les relations / Le partenariat						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat						
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades						
Travaille avec l'équipe de service						

Le projet				
Connaît la notion de projet				
Travaille avec une méthodologie de projet				
Partage les valeurs du projet				

SUIVI SANITAIRE

Le « chargé **du suivi sanitaire** » est la personne désignée pour :

- → Faire le suivi des fiches sanitaires de liaison,
- → Informer l'équipe d'animation des allergies ou autres,
- → Identifier les mineurs qui prennent des médicaments,
- → S'assurer, signer et dater les médicaments occasionnels ainsi que l'ordonnance apportés par les parents,
- → Ranger les médicaments dans l'armoire à pharmacie hors de portée des enfants,
- → Être garant du remplissage de la trousse de secours,
- → Suivre le registre des soins apportés.

Une personne est nommée en cas d'absence de la directrice.

Pour l'année 2026-2027, le chargé du suivi sanitaire est Nabila BOUKEFOUSSA, la personne désignée en cas d'absence Anne charlotte POËTTE.

L'armoire à pharmacie de la structure se trouve dans la salle animatrice, hors de portée des enfants. On y trouve le matériel autorisé pour soigner les enfants, ainsi qu'un registre des soins apportés.

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouverts à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflète notre sensibilité à la question de l'égalité. Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent et c'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.

L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

- → Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
- → Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
- → Dynamiser son intégration ;
- → Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
- → Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations

D'entraide.

I. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille…).

Le type d'handicap n'est, en principe, pas un frein à l'accueil cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.

La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- → Un premier contact,
- → Répondre aux questions des parents,
- → De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?
- → De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,

→ De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (Établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.

La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers…

II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation ou lors des réunions enfants. Ils seront également renseignés sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Il sera mis à disposition sur chaque site, un livret comportant des fiches renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

Ce livret se trouve en annexe du projet pédagogique, dans le classeur DDCS, dans le bureau de la directrice.

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrant, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

III. LES INFORMATIONS MEDICALES

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.

Le Directeur du centre sera le référent, en son absence une personne désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

→ De la prise du traitement,

→ De s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme…)
→ Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
→ De vérifier la validité du traitement dans le cas où les parents le laisse en permanence sur la structure

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel, et l'affichage du PAI et numéros d'urgence

Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

Les traitements sont situés dans une boite sous l'armoire à pharmacie dans le bureau de la directrice. Le nom de l'enfant ainsi que l'ordonnance sont agrafés ensemble. Un classeur avec l'ensemble des PAI est également disponible au même endroit. Les allergies des enfants sont également affichées à côté de l'armoire à pharmacie. Elles ne sont visibles que par l'équipe d'animation.

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
MEDECIN Dr GIFFARD (Berg-sur-Moselle)	03 82 83 68 18
MEDECIN Dr Pauly (Rodemack)	03 82 59 56 00
HOPITAL Bel-Air	03 82 55 82 55
CENTRE ANTI-POISONS NANCY	03 83 32 36 36
MAIRIE de Gavisse	03 82 82 17 14
MAIRIE de Fixem	03 82 82 19 19
Mairie de Beyren-lès-Sierck	03 82 83 75 06
ENFANCE MALTRAITEE	119
DRJSCS	03 87 75 41 55

IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS

1. Les objectifs

→ Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
→ Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire

Des projets,

→ Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,

→ Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
→ Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,
→ Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

2. Les moyens

→ L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'apprivoiser. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
→ Désignation de personnel référent,
→ Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
→ Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
→ Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
→ Formation du personnel.

3. Organisation

Pour chaque enfant présent au cours de l'accueil, une feuille personnalisée de prise en charge sera rajoutée au projet pédagogique précisant le handicap, le référent, l'adaptation nécessaire (organisation des activités, technique…), le mode de participation de l'enfant, fonctionnement de l'équipe.

Ces fiches se trouvent en annexe du projet pédagogique, dans le classeur DDCS, dans le bureau la coordinatrice.

V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La personne référente sera à la disposition quotidiennement des familles. Elle pourra ainsi communiquer des informations sur la journée, sur l'enfant, sur ses progrès… Moment important autant pour les parents que pour l'ensemble de l'équipe pour mieux comprendre l'enfant dans son quotidien.

VI. BILAN

1. Avec les familles

A la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

2. Avec l'équipe

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposé au trimestre les secteurs APS et MR et la fin de chaque ACM.

Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

I. QUE VA-T-ON EVALUER ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur. Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.

Exemple :

- → Où les actions prévues ont-elles été réalisés ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- → Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- → Les objectifs proposés étaient il pertinents au regard du diagnostic ? (Caractéristique du public, projet éducatif).
- → L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas…).

II. OUTILS D'EVALUATION

- → Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.

→ Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en fin de période).

→ Une boîte à idées est mise en place à l'endroit où les parents signent, des bons

« Coupon-réponse » sont envoyés régulièrement aux familles

→ Bilan avec l'équipe :

→ Evaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage) …

→ Evaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE

I. PLAN SECURITE CANICULE

La chaleur expose rapidement les enfants au coup de chaleur et aux risques de déshydratation rapide. Les enfants ne s'en rendent pas forcément compte. C'est aux adultes d'être particulièrement vigilant sur ce point.

1. Limiter les sorties des enfants :

- Limiter les promenades et sorties pendant les pics de chaleur, toujours avec des vêtements légers, amples, de couleur claire, sans oublier un chapeau, inciter les enfants à appliquer leur crème solaire si les parents en fournissent,

- Eviter les activités physiques et sportives, ou les pratiquer aux heures les plus fraiches (le matin),

- Emporter des quantités d'eau suffisantes lors des déplacements, - Privilégier les récréations dans le parc à l'ombre des arbres.

2. Rafraichir les enfants :

- Aérer les pièces (ouvrir le soir en partant et fermer le matin en arrivant) et occulter les fenêtres exposées au soleil durant la journée (attention : pour éviter les défenestrations accidentelles d'enfants, ne jamais laisser un enfant seul près d'une fenêtre et préférer l'ouverture des fenêtres en mode « oscillo-battant »),

- Permettre aux enfants de s'humidifier le visage et la nuque, ou de participer à une éventuelle bataille d'eau afin qu'ils se rafraichissent…

- Mise en place de ventilateurs qui sont efficaces uniquement dans le cas où la peau des enfants est humidifiée. Utiliser les ventilateurs seulement si la température de l'air ne dépasse pas 32 degrés. Au-delà, cela peut être dangereux du fait d'une augmentation de la température,

- Veiller à la qualité de l'alimentation (chaîne du froid).

3. **Faire boire les enfants :**

- Proposer à boire très fréquemment, au moins toutes les heures durant la journée, en donnant de l'eau fraiche sans attendre que les enfants manifestent leur soif, - Mettre des bouteilles d'eau en permanence au frigo afin de disposer d'eau fraiche, - Proposer des fruits frais pour le goûter s'il en reste de midi.

4. **Quels sont les signes qui doivent alarmer chez l'enfant ?**

Fièvre, pâleur, somnolence ou agitation inhabituelle, soif intense avec perte de poids.
ATTENTION ! Il peut s'agir des premiers signes d'un coup de chaleur, c'est une urgence médicale car il y a un danger de mort.

Que faire ?

- Placer l'enfant dans une pièce fraiche (salle à manger, ou exceptionnellement au sous-sol si la salle à manger n'est pas suffisamment fraiche, en cas de danger immédiat),

- Donner immédiatement à boire à l'enfant et recommencer de manière régulière, - Permettre à l'enfant de se mouiller le visage et la nuque avec l'eau du robinet…

5. **Signes de gravité :**

- Troubles de la conscience,
- Refus ou impossibilité de boire,
- Couleur anormale de la peau,
- Fièvre supérieure.

!!! Il faut appeler immédiatement le SAMU en composant le 15

6. **Enfants asthmatiques :**

- En cas de crise d'Asthme, se référer au protocole médical fourni par les parents, et dans le cas où il n'y en a pas, appeler le SAMU.

7. **En cas de pollution associée à une forte chaleur :**

Comme pour les adultes, les pics de pollution peuvent représenter un risque d'aggravation de l'état de santé des enfants.

Les symptômes pouvant survenir à cette occasion sont les suivants :

- Toux,
- Rhinite,
- Gêne respiratoire,
- Irritation de la gorge ou des yeux.

Que faire ?

Prendre un avis médical en appelant le SAMU. Ces pics de pollution pourraient en effet révéler une sensibilité particulière de certains enfants non mise en évidence jusque-là.

II. PLAN SECURITE ALERTE INCENDIE

Signal d'alerte : sonnerie incendie Point de rendez-vous : GAVISSE : devant la grille verte de l'école

1. **CONSIGNES D'EVACUATION INCENDIE**

a. Matériel à emporter :

→ Planning d'appel,
→ Classeur émargement,
→ Clefs de la structure, (il est indispensable que les animateurs aient leur clef sur eux et / ou à portée de main).

b. Personnes référentes par ordre de priorité :

→ La directrice,
→ L'adjoint de la directrice,
→ La personne nommée responsable en cas d'absence de la directrice et de son adjoint.

a. Déplacement des groupes :

Au signal, les animateurs rassemblent leur groupe et se dirigent calmement vers la sortie LA PLUS PROCHE. Les sorties de secours sont matérialisées par des flèches vertes situées au-dessus de chaque entrée de salle.

Les animateurs font traverser les enfants sur le passage clouté et se rendent au point de rassemblement (CF procédure déplacement à pied). Il est bien entendu que les animateurs se déplaceront avec les enfants en respectant les règles du code de la route.

b. Issues de secours :

ATTENTION : tout déplacement se fait dans le calme et sans courir.

ATTENTION : avant le départ, vérifier la présence d'enfants dans les toilettes ou tout autre endroit caché (chaque animateur).

La personne référente (La directrice ou sa responsable de site) s'assure que tout le monde a évacué les lieux, vérifie les toilettes, récupère les classeurs d'émargement.

Une fois arrivé au point de rendez-vous :

Les animateurs comptent les enfants de leur groupe et les gardent rangés en sécurité.

(Attention parking = voitures en « mouvement éventuel ».

La personne référente viendra vérifier le comptage et vérifiera le classeur d'émargement.

Une fois le public en sécurité = Appeler le 18.

2. AFFICHE PRESENTE SUR LE SITE

a. Exercice incendie :

Une fois par an, sur chaque site, nous organisons un exercice d'évacuation d'urgence avec les enfants. La procédure (ci-dessous) est connue de chaque animateur et est affichée au- dessus des extincteurs. Celle-ci retrace dans l'ordre les tâches à effectuer pour évacuer rapidement les enfants hors de la structure. Le point de rassemblement est matérialisé par un panneau.

b. Consignes incendies

(Affichées au-dessus de chaque extincteur)

Lorsque l’alarme incendie émet, sortez sans délai et appelez les pompiers à partir d'un endroit sûr.

Assurez-vous que tous les occupants ont bien évacué le bâtiment. Ne retournez jamais à l’intérieur d’un bâtiment en feu.

Il convient avant tout de garder son sang-froid pour pouvoir réagir de manière adéquate. Les principales règles en cas d'incendie sont :

- Evacuez et rendez-vous sur le lieu de rassemblement prévu
- Assurez-vous qu'il ne manque personne et que les locaux ont été complètement évacués
- Alertez les secours et donnez les informations adéquates ;
- Alertez les occupants de tout l’immeuble ;
- Essayez d'éteindre l'incendie avec les moyens en votre possession

c. <u>Evacuer les lieux</u>

Les règles de base en cas d'évacuation :

- Ne pas emprunter les ascenseurs
- Ne pas s'aventurer dans la fumée
- Toujours se diriger vers la sortie

- Audition du signal sonore : on garde son calme.
- Les animateurs rassemblent les enfants rapidement vers la sortie de secours la plus proche. L'air frais se trouve au niveau du sol : baissez-vous pour ne pas inhaler de la fumée. Si cela est possible, récupérer les listes de pointage et le cahier de signature.
- Avant d'ouvrir une porte, touchez-là, avec le dos de la main : si elle est brûlante, ne l’ouvrez pas. Utilisez un autre itinéraire de sortie.
- Fermez la porte de secours derrière vous, les portes ralentissent la progression de l'incendie.
- Rassemblez toutes les personnes au lieu défini pour l'évacuation : vérifiez que personne ne manque sinon attendez les secours et informez-les de cette disparition.
- Alertez les secours et donnez les informations adéquates.
- Allez à la rencontre des sapeurs-pompiers dès leur arrivée et fournissez-leur tous les renseignements que vous possédez sur l'incendie (personne manquante, la pièce d'origine du feu, les produits dangereux que vous possédez et leur localisation).

3. LUTTER CONTRE L'INCENDIE

Si vous décidez de lutter contre l'incendie, ne mettez jamais votre vie en danger. N'essayez jamais d'éteindre un feu de gaz (gaz naturel, butane, propane, …) si vous ne pouvez pas fermer préalablement le robinet.

Si vous vous trouvez face à un départ de feu, vous pouvez combattre le début d'incendie avec les moyens d'extinction disponibles. Utilisez éventuellement un tuyau d'arrosage en attendant l'arrivée des pompiers.

Si vous devez quitter la pièce pour aller chercher l'extincteur par exemple, fermez toutes les portes derrière vous ainsi que toutes celles que vous rencontrez sur votre passage.

4. CONTENIR L'INCENDIE

Si l'incendie prend de l'ampleur, et que vous ne pouvez sortir du bâtiment, arrêtez toute tentative d'extinction, refermez la porte de la pièce et si vous pouvez, arrosez-la avec un tuyau d'arrosage.

Si le feu est à l'intérieur d'une pièce, d'un bureau, dans l'escalier par exemple, pensez qu'une porte peut vous protéger. Arrosez-la pour prolonger sa résistance.

Mettez le plus de portes entre le foyer et vous. Fermez bien toutes les portes et signalez votre présence dans la pièce où vous êtes réfugié (de préférence un local qui comporte un robinet d'eau) en suspendant un drap à une fenêtre laissée entrouverte.

III. PLAN SECURITE ACCIDENT NUCLEAIRE

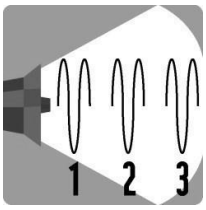
Signal d'alerte : sirène Mesures prévues : des bouteilles d'eau, des gobelets et des postes radios à piles.

1. les bons réflexes en cas d'accident nucléaire

En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)



Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.

Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.



FREQUENCE France Bleu : 98.5 Mhz
FREQUENCE France Info : 106.8 Mhz
FREQUENCE France Inter : 99.8 Mhz



N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.

Et accueil périscolaire

Un plan de mise en sûreté des enfants a été prévu dans son école et à l'accueil périscolaire.



Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.

Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).



2. <u>Recommandations générales en cas d'alerte nucléaire</u>

Respectez les consignes diffusées par France Bleu, France Info, France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.

→ Regroupez tout le monde dans les locaux
→ Fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air
→ coupez ventilation et chauffage

Attendez les consignes des autorités. En fonction du type d'accident et de l'évolution possible les autorités peuvent :

→ Demander la prise d'un comprimé d'iode stable ou / et décider d'une évacuation (rejoindre dans le calme le point de

Rassemblement fixé

IV. PLAN SECURITE ALERTE ATTENTAT

ALERTE ATTENTAT (Police, secours européens, urgences nationales par SMS)	17 Ou 112 ou par SMS au 114

Signal d'alerte : sonnerie sifflet Point de rendez-vous :

Niveau de vigilance Vigipirate « sécurité renforcée risque attentat ». La plus grande vigilance est recommandée sur les lieux de rassemblement des mouvements de jeunesse et les accueils collectifs de mineurs ainsi que dans les clubs sportifs recevant des mineurs, en particulier confessionnels.

Dans tous les cas, les organisateurs observeront la plus grande vigilance sur les lieux de séjour ou d'activités et lors des embarquements, débarquements et transferts des publics concernés dans les cars, gares, ports et aéroports et éviteront les regroupements de longue durée sur la voie publique.

De manières générales, la vigilance autour des bâtiments les plus sensibles ouverts au public

La vigilance sera maintenue sur les bâtiments officiels, institutionnels ou symboliques et devra porter également sur les principaux sites touristiques, culturels et historiques, les gares et les interconnexions rencontrant une forte affluence durant toute la période estivale.

La sécurisation des sites de rassemblement les plus sensibles

Localement, les préfets préciseront les consignes particulières à mettre en œuvre pour chaque manifestation en extérieur. Les organisateurs d'évènements se rapprocheront des services préfectoraux pour préciser les mesures de sécurité à prendre, en fonction du contexte lié notamment au lieu et à la thématique de la manifestation. Les manifestations seront déclarées à la gendarmerie.

La sensibilisation des opérateurs et du grand public

Une sensibilisation sur la conduite à tenir en cas d'attaque est recommandée :

http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste.

En complément, il est conseillé de télécharger l'application pour Smartphone "Système d'alerte et d'information des populations" (SAIP) qui est entrée en service en juin 2016, conçue pour diffuser les alertes sur les attentats ainsi que les consignes de sécurité. Par ailleurs, les ministères chargés des affaires sociales ont réalisé en juin 2016 deux guides de bonnes pratiques de vigilance face à la menace et de réaction aux attentats. Leur diffusion et leur mise en application sont encouragées :

- « Guide de déclinaison des mesures de sécurisation périmétriques et bâtimentaires » ; - « Guide à destination des organisateurs, des directeurs et des animateurs en charge des accueils collectifs de mineurs », ainsi que son annexe, tous 2 joints dans le classeur DDCS.

Chaque membre de l'équipe pédagogique aura pris connaissance des informations présentées dans ce guide ainsi que son annexe.

I. POSTURE ET ROLE DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

1. Développer sa vigilance

- Identifier les acteurs de l'établissement pour mieux repérer d'éventuels inconnus.
- Ne pas ouvrir la porte d'entrée à des personnes inconnues.
- Demander la carte d'identité à toute personne « inconnue » : Qui viendrait chercher un enfant, un ados,

 Qui viendrait livrer quoique ce soit, (courrier, colis etc…).
- Prévenir la hiérarchie en cas de problème lié aux demandes citées ci-dessus, ou simplement en cas de doute, d'absence d'information.
- Détecter et signaler les comportements et les situations inhabituels : o sac abandonné, colis suspect ;
 - Véhicule suspect (stationnement prolongé, comportement des occupants, moteur tournant) ;
 - Attitude laissant supposer un repérage (allées et venues, observation prolongée, etc.) ;
 - Sous-traitants, livreurs en dehors de leurs zone et horaires d'intervention.
- Faire remonter, suivant la procédure établie, toutes situations particulières (menaces verbales, tags menaçants, appels anonymes, etc.).
- Être à l'écoute des enfants ou des adolescents qui peuvent évoquer des informations perçues notamment sur les réseaux sociaux.

- Signaler tout changement de comportement chez un adhérent ou d'un adulte (signes de radicalisation), de manière générale, signaler à la hiérarchie ce qui intrigue ou pose question

2. S'échapper

- Condition 1 o Être certain que vous avez identifié la localisation exacte du danger.
- Condition 2 o Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les enfants ou les adolescents.
- Dans tous les cas :
 - Rester calme.
 - Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
 - Utiliser un itinéraire connu.
 - Demander le silence absolu.

3. S'enfermer

- Situation 1 : les enfants ou les adolescents sont dans les locaux o Rester dans les locaux et rejoindre la salle prévue pour le confinement.
- Verrouiller les portes.
- Situation 2 : les enfants ou les ados ne sont pas dans les locaux o Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs.
- Dans tous les cas :
- Se munir d'un téléphone portable ou du téléphone de la structure.
- Demander aux enfants de se déplacer rapidement et en silence.
- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- Éteindre les lumières.
- Débrancher les appareils électriques.
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

4. Alerter

- Déclencher l'alerte spécifique « attaque terroriste » prévue par l'établissement et non pas l'alarme incendie : sifflet
- Prévenir les forces de sécurité en essayant de donner les informations essentielles (où ? quoi ? qui ?).

Appeler le 17, le 112 ou par SMS le 114.

5. Se conformer aux consignes des forces de l'ordre et faciliter l'action des secours

- N'évacuer les lieux que sur instruction des forces de l'ordre.
- Laisser toutes les affaires sur place.
- Évacuer calmement les mains levées et apparentes pour éviter d'être perçu comme un suspect.
- Signaler les blessés et l'endroit où ils se trouvent.

II. ATTENTATS : Comment en parler aux enfants

1. Principes généraux

- Être à l'écoute. Inviter d'abord l'enfant à s'exprimer pour ne pas dire plus que nécessaire. Si vous vous livrez à un moment d'échange en groupe, veiller à ce que la parole de chacun soit respectée, par exemple à l'aide d'un bâton de parole. Vous-mêmes, intervenez le moins possible.
- Protéger tant que possible les enfants des images, ne pas tenir de propos morbides.
- Ne pas édulcorer la réalité mais ne pas rentrer dans les détails.
- Ne pas avoir peur d'exprimer des émotions. Les enfants ne comprendraient pas qu'un événement aussi choquant soit discuté sans émotion.
- Adapter les discussions à l'âge de l'enfant.

-- Pour les plus jeunes, insister sur le retour à la normale.

-- À partir de 6-7 ans, évoquer la réprobation générale de l'acte, la force de la Loi, et le rôle de protection qu'ont les adultes à l'égard des enfants.

-- Avec les enfants de 8-9 ans, on peut aborder plus précisément les événements sans jamais laisser de place à la brutalité.

-- Avec les adolescents, on peut imaginer des échanges argumentés, mettant en valeur les principes démocratiques de libre expression et de laïcité, mais rappelant aussi le cadre de la Loi.

2. Éléments de discours

Présenter sobrement mais sans détour les événements. Rappeler ce que les autorités ont fait pour sécuriser la population et terminer sur une note de solidarité.

« La police et l'armée ont été appelées pour nous protéger. Pour l'instant, il n'y a plus de danger. Nous sommes tous très tristes de qui s'est passé. Un homme au volant d'un camion a foncé dans la foule. Les gens ont eu très peur car ils ont été surpris et

ne se méfiaient pas. Ceux qui commettent ces actes sont des terroristes. Ce sont des personnes qui ne supportent pas que d'autres aient des idées différentes d'eux et qui au lieu de s'exprimer avec des mots, utilisent la violence et tuent. Ils veulent nous faire peur et nous provoquer. Ils veulent semer la pagaille dans notre pays. Nous devons rester soudés les uns les autres. » Vous trouverez des ressources utiles sur le site : http://www.cahiers-pedagogiques.com/Des-ressources-pour-parler-avec-les- enfants#.V4kWjp2LgYE.twitter

EMARGEMENT

Date et signatures de l'équipe d'animation :

NOM	PRENOM	DATE	SIGNATURE
VAJS	Grégory		
BOUKEFOUSSA	Nabila		
VOSGIEN	Carine		
GENDT	Mélissa		
POËTTE	Anne charlotte		
PEDRAZZANI	Lylia		
LAHDACHI	Farah		

BARTHEL	Sarah		